



Choisissez le meilleur partenaire pour vos travaux, exigez une entreprise ou un artisan **QUALIBAT** !

Pourquoi sélectionner un professionnel QUALIBAT ?

Pour sa fiabilité

Il est **en règle avec ses obligations** fiscales, sociales et administratives > **la situation de l'entreprise est saine**

Il est **assuré en Responsabilité Civile et Travaux**, et son assurance couvre bien les travaux qualifiés > **aucun risque de défaut d'assurance**

Il s'est **engagé à respecter les critères de la qualification** > **des travaux réalisés dans les Règles de l'Art**

Pour ses compétences

Il est **évalué par une Commission d'examen, composée de professionnels** du secteur de la Construction > **les experts du domaine ont reconnu ses compétences**

Il dispose du **personnel suffisant et formé**, ainsi que des **équipements et matériels appropriés** à son activité > **il est en capacité de réaliser vos travaux dans les meilleures conditions**



UN PROJET DE TRAVAUX ?

Retrouvez plus de 70 000 entreprises et artisans qualifiés

www.qualibat.com



Le certificat QUALIBAT, seul document officiel

Une entreprise vous remet son certificat QUALIBAT ? Vérifiez son authenticité en effectuant une recherche par SIRET ou Raison Sociale sur www.qualibat.com.

Correspond à la date de fin de validité du certificat

Seules les entreprises ayant un certificat en cours de validité au moment de la recherche apparaîtront sur le site

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »
NUMÉRO E129456
VALABLE JUSQU'AU 05/02/2019
EDITE LE 06/02/2018

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE
Raison sociale : BENOIT BERNARD ISOLATION SARL
Date de création : 31/02/2002
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 06/03/2006
Registre du commerce ou répertoire des métiers : 76 000
N° Siret : 542166686 00011
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 15.2715.0 03 03
Assurance Responsabilité Travaux : AVIVA 63 444 184
Assurance Responsabilité Civile : AVIVA 63 444 184
Situation fiscale et sociale : Ajour au 31/12/2017

18 RUE MIRABEAU
BP 06
14236 CAEN
Téléphone : 02 31 23 84 07
Portable : 06 06 06 06 06
Fax : 02 31 23 84 07
Site internet : bbisolutionsarl.fr
E-mail : contact@bbisolutionsarl.fr
Responsabilité légale : BERNARD BENOIT GERANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE
Effectif moyen : 12
Tranche de classification : EFP2A

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures Mention efficacité énergétique - travaux isolés	24/09/2015
7122	Isolation thermique par l'intérieur (technicité confirmée) Mention efficacité énergétique - travaux isolés	04/09/2014
7132	Isolation thermique par l'extérieur (technicité confirmée) Mention efficacité énergétique - travaux isolés	04/09/2014

Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
• Fenêtres, volets, portes extérieures	24/09/2015
• Isolation du toit	04/09/2014
• Isolation des murs et planchers bas	04/09/2014

Correspond à la date de la dernière mise à jour du certificat annuel

Le professionnel est assuré pour les travaux couverts par la/les qualification(s) qu'il détient

Correspond à la date de début de validité de la qualification attribuée

Les domaines RGE de travaux sont liés aux qualifications de l'entreprise...

... si vous voulez faire réaliser des travaux d'efficacité énergétique et bénéficier des aides de l'État, cette date d'attribution par domaine vous permet de vérifier que l'entreprise est bien RGE au moment des travaux.



Non-respect des engagements, malfaçons, utilisation trompeuse de la marque QUALIBAT... Vous pouvez effectuer une réclamation ou un signalement selon le cas en suivant les étapes ci-dessous.

Réclamation (qualité des travaux)

Si l'entreprise est **qualifiée QUALIBAT pour les travaux réalisés, joindre les pièces justificatives suivantes** à votre réclamation, en précisant le chantier concerné :

- Copie du devis signé
- Copie du procès verbal de réception des travaux
- Copie de la situation de chantier et l'état des sommes restant dues
- Copie des échanges de correspondances
- Photographies des désordres constatés

À réception, QUALIBAT procédera à l'instruction de votre réclamation et vous tiendra informé des suites données.

Transmettez votre réclamation par courrier ou mail :

QUALIBAT, Service réclamations
55 avenue Kléber
75784 PARIS CEDEX 16
ou reclamation@qualibat.com

Signalement (usage abusif, faux certificat)

QUALIBAT est synonyme de sécurité pour le donneur d'ordre et de compétence pour l'entreprise ou l'artisan. Les droits d'utilisation de la marque et du logo sont réservés aux entreprises titulaires d'une qualification et/ou certification QUALIBAT en cours de validité.

Une entreprise vous a présenté un certificat QUALIBAT, une facture, un devis ou tout autre document commercial où apparaît notre logo et vous ne la retrouvez pourtant pas sur le site [qualibat.com](http://www.qualibat.com) ?

A priori celle-ci n'est pas qualifiée et utilise un document falsifié ou invalide, ou ne dispose pas à cette date d'un certificat en cours de validité.

Signalez-le en envoyant le ou les documents en question à l'adresse suivante :
signalement@qualibat.com

